

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 FEVRIER 2008 A BRASSY

Membres présents :

Robert SAUTEREL, Michel PETETIN (Bazoches), Fabien BAZIN, Hélène PINGUET, Claude HENRY (Lormes), Michel DASSIER, Elisabeth LOUDENOT (Chaloux), Michel RICHARD, Claude PICHOT (Brassy), Jean-Claude JACQUINOT, Patrice GRIMARDIAS (Marigny L'Eglise), Guy CERIGNAT (St Martin du Puy), André JEANNOT (Empury), Pierre GUILLAUME, Lucienne BIARDOUX, (Dun Les Places), Daniel GRANGER, Odile RAPPENEAU (St André).

Absents :

Isabelle LIRON, Christian PAUL (Lormes), Raymond ROGUET (Empury), Frédéric BEAUCHER (Brassy), (Chaloux), Jean-Pierre DUPONT, Sylvie LECLERCQ (Pouques Lormes), René MARIN (Dun Les Places).

Excusés : Jean-Luc MORETTINI (St Martin)

- Le compte rendu du Conseil du 8 janvier 2008 est adopté à l'unanimité.
- Bilan annuel de l'OPAH : cette opération se termine le **31 octobre 2008**. Elle a déjà permis la réhabilitation de 118 logements occupés (150 prévus) et de 41 logements locatifs. Ces réhabilitations ont généré un montant de travaux de 2 850 000€ HT et ont permis la sortie d'insalubrité de 13 logements et la remise sur le marché de 31 logements vacants. Il est important de signaler que les propriétaires peuvent encore déposer des dossiers jusqu'au 31 octobre pour bénéficier des aides de l'ANAH, du Conseil général de la Nièvre et de la CCPM.

Débat budgétaire:

Le Président propose à l'Assemblée que dans le cadre de la préparation du budget et compte tenu de la période de renouvellement de l'Assemblée, la commission finances examine et travaille le budget de fonctionnement (général et ordures ménagères) concernant les dépenses obligatoires, laissant ainsi la possibilité à la nouvelle Assemblée de voter les taux d'imposition et les subventions.

Le conseil adopte cette proposition.

Vote des comptes administratifs 2007:

Le Président présente les comptes administratifs du budget général et des budgets annexes pour l'exercice 2007 représentés dans les tableaux ci dessous

Budget général	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultats reportés 2006		83 480,36		76 073,31	0,00	159 553,67
Opérations de l'exercice	1 006 894,60	1 023 041,70	557 373,73	432 015,46	1 564 268,33	1 455 057,16
totaux	1 006 894,60	1 106 522,06	557 373,73	508 088,77	1 564 268,33	1 614 610,83
résultats de clôture		99 627,46		-49 284,96		50 342,50
restes à réaliser			1 094 540,00	1 161 010,00	1 094 540,00	1 161 010,00
totaux cumulés				1 111 725,04		1 211 352,50
résultats définitifs		99 627,46		17 185,04		116 812,50

BAOM	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultats reportés 2006	3 578,72		195 154,83		198 733,55	
Opérations de l'exercice	532 266,15	540 338,61	43 382,02	231 315,62	575 648,17	771 654,23
totaux	535 844,87	540 338,61	238 536,85	231 315,62	774 381,72	771 654,23
résultats de clôture		4 493,74		-7 221,23		-2 727,49

restes à réaliser				4 690,00	0,00	4 690,00
totaux cumulés				-2 531,23		1 962,51
résultats définitifs		4 493,74		-2 531,23		1 962,51

CCPM ZA	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultats reportés 2006	0,00	3 773,12		2 451,49	0,00	6 224,61
Opérations de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
totaux	0,00	3 773,12	0,00	2 451,49	0,00	6 224,61
résultats de clôture		3 773,12		2 451,49		6 224,61
restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
totaux cumulés				2 451,49		6 224,61
résultats définitifs		3 773,12		2 451,49		6 224,61

Concernant le budget général, au 31 décembre 2007, nous constatons un résultat positif cumulé (fonctionnement et investissement) de 116 812.50€. Pour le budget des ordures ménagères, l'excédent de fonctionnement de 4 493.74€ permet de combler le déficit d'investissement de 2531.23€ et laisse un résultat cumulé positif de 1962.51€.

Les comptes administratifs 2007 sont adoptés.

OCMACS:

L'association des artisans et commerçants du canton a été relancée dans la perspective de lancer une opération collective de modernisation de l'artisanat du commerce et des services. Le Comité de développement a travaillé avec elle et rédigé un cahier des charges permettant la consultation de cabinets chargés de mener l'étude préalable à cette opération. Des financements (Etat, Région, Conseil général et CCPM) pourront ainsi être mobilisés pour soutenir des projets individuels et collectifs. Le Conseil valide le cahier des charges et autorise le Président à lancer la consultation.

Aménagement d'un télécentre dans les anciens abattoirs:

Le Président rappelle au Conseil le projet d'aménagement du télécentre à Lormes. Les entreprises ont été consultées et la Commission d'appel d'offres propose de retenir les entreprises suivantes pour la réalisation des travaux :

ENTREPRISE	OFFRE
objectif batiment	24740,10
jeannin	17801,44
DA SILVA (Sermoise /Loire)	13786,28
DA SILVA (Sermoise /Loire)	6782,83
Electricité lormoise (Mabille)	11550,00
Paganie	4225,00
TOTAL	78885,65

Le Conseil approuve cette proposition.

Site d'escalade dans les gorges de Narvau :

Le Président présente le projet d'aménagement de voies d'escalade dans les gorges de Narvau en partenariat avec le club d'escalade et la commune de Lormes. Les devis des entreprises suivantes sont acceptés :

Démoussage, purge bloc instable, terrassement (S. Janik)	7360,00
Elagage (ONF)	4303,00
Equipement de la falaise:broches, relais, cartouches, pistolets, cordes, forêts (FFME)	6237,00
Communication	850,00
TOTAL	18750,00

La CCPM passera une convention avec la commune de Lormes autorisant à effectuer les travaux et engageant la CCPM pour l'entretien de cette réalisation en collaboration avec la Fédération française de montagne et d'escalade. Le Conseil donne son accord pour démarrer les travaux.

Velotte :

L'association ANRES propose de louer le bâtiment de la Velotte à compter du mois de mai jusqu'au mois de septembre.

Le Conseil autorise le Président à signer le bail de location en contrepartie d'un loyer de 10% du chiffre d'affaires réalisé.

Questions diverses

Chantier d'insertion:

Le Président présente la Convention annuelle d'utilisation du Chantier d'insertion proposée par le Parc Naturel. En contrepartie d'un droit de tirage pour chaque commune (de 10 à 18 jours), la Communauté de Communes contribuera au financement à hauteur de 17 208€.

Radio morvan:

Le Conseil accepte d'adhérer à Radio Morvan pour 2008, la cotisation s'élève à 88€.

4L Trophy:

Le Président propose de soutenir deux jeunes Lormois (Sylvain et Ludovic Henry) qui participent au rallye humanitaire au Maroc en février le 4L Trophy. Le Conseil accepte de verser une subvention de 1 000€.

Point I de Bazoches :

Michel Petetin rappelle à l'Assemblée qu'à la suite des négociations avec la Poste, celle-ci s'installe dans les locaux du Point I et assurera la permanence d'informations touristiques aux horaires d'ouverture. Une convention avec La Poste et l'Office de tourisme sera signée.

Indemnité de stage :

Angélique Clere en bac pro secrétariat a effectué un stage de 5 semaines à la Communauté de Communes. Pour le travail effectué, il est proposé de lui verser une indemnité de 200€. Le Conseil accepte et autorise le Président à procéder au versement.